

Le mag'

GRAND NARBONNE

#14 | avril-mai-juin 2019

RÉNOV' HABITAT

Un guichet unique pour améliorer l'habitat

p. 14

Économie

Le Bioresourcelab
ouvrira début 2020

p. 10

Portrait

La Micro-folie amène l'art
au plus près des habitants

p. 31



3... Édito

4... Budget 2019

6... Économie

14. DOSSIER

Un guichet unique
pour améliorer l'habitat

22. Actu en bref du Grand Narbonne

24. Cadre de vie

31. Événement

La Micro-folie amène l'art
au plus près des habitants

Infos pratiques

LE GRAND NARBONNE,
Communauté d'agglomération
12, boulevard Frédéric Mistral
CS 50 100
11 785 Narbonne CEDEX

Tél. 04 68 58 14 58
Fax : 04 68 58 14 59

contact@legrandnarbonne.com

Ouvert au public de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

www.legrandnarbonne.com
[Facebook.com/GrandNarbonne](https://www.facebook.com/GrandNarbonne)

Ce magazine est édité par Le Grand
Narbonne • Directeur de publication :

Jacques Bascou • Comité de

rédaction : service communication

• Rédaction : inconitO • Secrétariat
de rédaction et suivi de production :

service communication • Photos :
la boîte noire photography, Studio
Vost, David Bernabeu, Accueil

paysan, Franck Dunuau, C. Baudot,
Passerelles et l'aimable participation
des communes du Grand Narbonne

• Infographie : Passerelles

• Conception, mise en pages :
inconitO • RCS Toulouse

B 387 987 811 • ISSN : 2497-3890

• Dépôt légal : avril 2019 • Tirage :

61 000 exemplaires • Document

imprimé par imprimerie De Bourg, une
entreprise Imprim'vert®, procédé CtP
avec des encres à base végétale.



Volonté et cohérence



Le budget de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne a été adopté mi-mars par une large majorité (seuls 5 conseillers sur 78 ont exprimé un vote contre) qui est l'expression d'une volonté et d'une cohérence. Volonté de soutenir un projet appuyé sur la valorisation des atouts du territoire. Ce projet de développement, c'est « Grand Narbonne 2030 », adopté en 2016 à l'unanimité des groupes de l'assemblée communautaire. Dès lors que ce cap avait été validé collectivement, que les moyens de sa mise en œuvre avaient été définis, un souci de cohérence s'imposait aux élus. Je comprends, qu'ici et là, des divergences de vue aient pu apparaître sur telle ou telle décision. J'ai toujours veillé à ce que l'assemblée du Grand Narbonne et tous les organes contribuant aux décisions, soient des lieux de démocratie où tout peut être débattu. Tous les conseillers communautaires qui le souhaitent ont pu s'informer, en temps voulu au sein des instances réglementaires, des choix et des projets à venir. Pour la plupart, ces divergences ont été surmontées et le projet collectif a dépassé les irritations passagères.



POUR L'AVENIR ET LE QUOTIDIEN

Ainsi, grâce à cette volonté et cette cohérence, le Grand Narbonne a pu investir dans les grands projets qui préparent l'avenir du territoire. On peut citer : le port de La Nouvelle, les zones d'activités, l'accompagnement des startups à travers pépinières et hôtels d'entreprises, sans oublier l'innovation sociale avec le pôle IN'ESS qui est cité en exemple aux niveaux national et international ou encore la participation à la modernisation de l'aéroport de Carcassonne comme porte d'entrée du tourisme ; ce tourisme justement dont nous voulons hausser le niveau. Tout en assumant ces investissements réalisés pour renforcer l'activité et l'emploi, l'Agglo s'est attachée à améliorer la vie quotidienne des habitants. Logement social, transports collectifs et mobilités douces, eau et assainissement, traitement des déchets, accès au haut débit, équipements culturels et de loisirs : dans tous ces domaines, les besoins du citoyen communautaire ont été mieux satisfaits. Par ailleurs, le Grand Narbonne est un partenaire fidèle des communes pour leurs aménagements publics, ce qui permet de rappeler le caractère constant de la solidarité intercommunale.

“ Le Grand Narbonne aura demain toutes les cartes en main et les moyens de ses objectifs et de ses ambitions. ”

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Tous ces engagements peuvent être tenus grâce à la bonne santé financière de la collectivité. Les indicateurs de la gestion du Grand Narbonne sont meilleurs que ceux de la moyenne des intercommunalités de même importance, à commencer par l'état de la dette que nous avons pu faire baisser entre 2014 et 2018. Enfin, ces résultats ont été obtenus sans augmenter les taux d'imposition des particuliers, des entreprises et de la taxe des ordures ménagères. Ce constat procure la satisfaction de voir que, grâce aux élus et aux services qui ont bien travaillé pendant tout ce mandat, grâce à cette volonté et cette cohérence d'une majorité qui s'est attachée à l'essentiel, le Grand Narbonne aura demain toutes les cartes en main et les moyens de ses objectifs et de ses ambitions.

JACQUES BASCOU

Président de la communauté d'agglomération Le Grand Narbonne



LE GRAND NARBONNE INVESTIT PRÈS DE **50 M€** EN 2019 POUR SON TERRITOIRE



UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Maîtrise des **charges de fonctionnement** à + 1,3 %

Épargne nette **8 M€** début 2019

50 % des investissements financés par les fonds propres du Grand Narbonne

Dettes : **109 M€** début 2019

Capacité de désendettement de **2,2 ans** sur le budget principal

Port de Port-la-Nouvelle : **7 M€** (30 M€ au total)



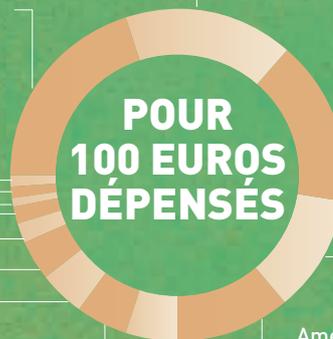
50 M€ D'INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENTS POUR 2019



Reversement aux communes : **39 M€**

Reversement aux communes : **20 €**

- Gemapi : **1 €**
- Très haut débit : **1 €**
- Politique de la ville : **1 €**
- Pompes funèbres : **1,50 €**
- Habitat : **2 €**
- Équipements sportifs : **4 €**
- Administration générale : **4,5 €**
- Dettes : **5 €**





Le Grand Narbonne s'affirme comme un acteur économique majeur du territoire, du département de l'Aude et de la Région Occitanie avec **un investissement de 50 M€ prévu en 2019**. Grâce à une situation financière saine, la Communauté d'agglomération poursuit ainsi des investissements structurants pour améliorer l'attractivité de son territoire et renforcer la qualité de vie des habitants de ses 37 communes.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Zones d'activités : **9,8 M€** dont
2,1 M€ d'achats de terrain
6,3 M€ d'aménagement des zones
1,3 M€ de travaux



Grand Narbonne
 Tourisme : **1,5 M€**



Très haut débit : **1 M€**
 (3,3 M€ au total)

Accompagnement
 parcours entreprises :
400 000 €



CADRE DE VIE

Habitat : **2,3 M€** Espace de Liberté : **3 M€**
 - Logements sociaux : **930 000 M€**
 - Missions centres anciens : **250 000 €**
 - ANRU : **350 000 €**
 - Aides amélioration de l'habitat **580 000€**



Cœurs et traversées
 de village :
1,5 M€



CROISSANCE VERTE

Eau/assainissement total de **12 M€** :
 station d'épuration de Villedaigne/
 Raïssac-d'Aude et de Marcorignan/
 Névian, réhabilitation des réseaux



Conservatoire :
 mise en
 accessibilité :
1,2 M€



1,6 M€



Rocade Est
 à Narbonne :
900 000 €
 (2,25 M€ au total)

Pistes
 cyclables :
1,1M€
 (Cuxac-d'Aude,
 Narbonne,
 Leucate-
 la Franqui)



Espace test agricole :
600 000 €



Création
 d'une pépinière/Fablab
 pour la filière glisse :
415 000 €



Grâce au FabLab du Grand Narbonne

Le peintre invente l'outil à réchampir

Le réchampi, *quèsaco* ? Ce mot un peu fané désigne une technique de peinture utilisée notamment pour réaliser une jonction parfaite entre un plafond blanc et un mur coloré. La réussite d'un réchampi équivaut à un brevet de maîtrise chez les pros du pinceau. C'est un art difficile, qui exige adresse et concentration, car il est traditionnellement pratiqué à main levée. Pour contourner cette difficulté et surtout la fatigue qui résulte du réchampirage pratiqué à longeur de journée, un peintre narbonnais a imaginé un petit outil permettant de réussir sans effort et sans bavure de belles lignes droites de peinture.

25 PROTOTYPES RÉALISÉS

Inventeur de cette astuce bluffante, Rafik Benabdellkader a procédé par intuition, utilisant au départ des maquettes de carton. Mais l'idée a vraiment décollé lorsque le jeune homme a découvert l'existence du FabLab, au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne.
« *Cet équipement et ses capacités*



Rafik Benabdellkader a été accompagné par le FabLab du Grand Narbonne à IN'ESS pour mettre au point son outil à réchampir.

d'impression 3D m'ont permis de concrétiser rapidement le concept et surtout de l'affiner par expérimentations successives ». Après la réalisation de vingt-cinq prototypes, Rafik a gommé toutes les imperfections et son guide pinceau répond désormais aux exigences d'un réchampirage irréprochable.

LE GRAND PUBLIC CIBLÉ

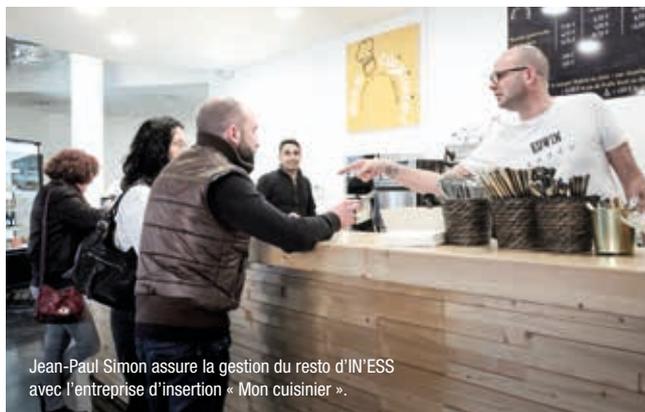
En intégrant le FabLab, Rafik a également accéléré son parcours de créateur d'entreprise. Suivant les conseils de la BGE (Boutique de gestion), sa jeune société ChampiFace est accompagnée au sein de la pépinière Innoveum du Grand Narbonne, avec pour objectif de lancer dès que possible la commercialisation de l'outil à rechapir.

La stratégie est établie : « *Je vais lancer très vite une succession de petites séries, appuyées par une communication sur internet et les réseaux sociaux. Je souhaite toucher prioritairement le grand public des bricoleurs* ». Grâce à cet outil astucieux, peindre avec précision devient un jeu d'enfant ! •

“ *Le FabLab offre à de jeunes chefs d'entreprises la possibilité de prototyper et de tester des objets innovants, avant de les commercialiser sur de nouveaux marchés.* ”

Tristan Lamy,

Vice-président du Grand Narbonne délégué à l'Économie, l'Innovation, le Développement des filières, l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Économie sociale et solidaire et aux Nouvelles technologies



Jean-Paul Simon assure la gestion du resto d'IN'ESS avec l'entreprise d'insertion « Mon cuisinier ».

IN'ESS

« Mon Cuisinier » aux fourneaux

Entreprise d'insertion au statut coopératif, la société héraultaise « Mon Cuisinier » est le nouveau prestataire du restaurant établi au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne. « *Nous sommes totalement ancrés dans l'économie sociale et solidaire, et dans une démarche de cuisine de qualité, faite maison et prête à déguster* », indique le gérant Hugo Lichère. La carte est modifiée chaque semaine avec un plat du jour différent chaque jour. La formule plat du jour plus entrée ou dessert est facturée 10,5 €. **Ouvert à tous du lundi au vendredi de 8h30 à 15h.**



Hébergée à IN'ESS

La Mission locale jeunes

au service des jeunes en recherche d'emploi

Ne pas laisser un seul jeune en difficultés au bord de la route, tel est l'engagement des vingt-cinq conseillers et chargés d'accueil qui œuvrent au sein de la Mission locale jeunes (MLJ du Grand Narbonne), sous la direction de Florence Alary-Ferrandiz. Ces jeunes sont nombreux, dans le département de l'Aude et en Grand Narbonne, âgés entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire et en difficulté d'insertion professionnelle. En 2018, près de 6 800 jeunes ont été en contact avec la MLJ et plus de 3 500 ont été accompagnés par les conseillers de la structure.

RÉSEAU DE PARTENAIRES

Faire connaître la MLJ et les possibilités qui s'y offrent en matière d'emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs est un objectif central de la structure. À ces fins, la MLJ s'appuie sur les réseaux sociaux et organise des permanences périodiquement dans toutes les communes du Grand Narbonne. La MLJ c'est tout un réseau de partenaires, au premier rang desquels figurent Pôle Emploi et Cap Emploi, mais aussi un tissu de 500 entreprises du territoire, les organismes de formation des chambres consulaires, ainsi que des associations (Réseau Pro BTP, AGIR, le Rotary...)



L'AGGLO ET IN'ESS EN PREMIÈRE LIGNE

Aux côtés de l'État, l'Europe, le Département, la Région et Pôle emploi, l'Agglo contribue pour plus de 15 % au budget de fonctionnement annuel de la MLJ. Mais au-delà de ce soutien financier important, les acteurs de la structure apprécient fortement leur intégration au sein du pôle IN'ESS de Saint-Jean Saint-Pierre, un lieu où économie et insertion sont liées. « *Nous y sommes très épaulés* », se réjouit Florence Alary-Ferrandiz, qui cite notamment une action commune organisée au sein du FabLab pour lutter contre la fracture numérique •

“ *Il est de notre devoir d'élus de concentrer notre attention et nos moyens sur les jeunes car ils constituent la société de demain.* ”

Christian Lapalu,

Vice-président du Grand Narbonne délégué à l'Emploi, la Formation et l'Insertion



TÉMOIGNAGES

Noémie, Louis et la « garantie jeune »

La « garantie jeune » est un nouveau dispositif d'insertion professionnelle qui bénéficie du Fonds social européen. Il permet aux MLJ de pratiquer un suivi plus efficace des bénéficiaires, tandis que les jeunes perçoivent une allocation de 460 € par mois pendant un an (hors périodes de travail) afin de sécuriser leur parcours d'insertion. Noémie, 19 ans, et Louis, 18 ans, ont été orientés vers ce programme par Pôle Emploi. La jeune fille n'a pas terminé son collège, mais elle compense ses lacunes par une grande motivation : « *Pour la première fois, je me sens aidée et j'ai envie d'arriver à quelque chose* ». À l'inverse, Louis possède son bac, mais il n'est pas allé au bout d'un BTS de domotique. Il évoque son rêve de devenir bookmaker ou de travailler dans le sport mais admet que son intégration au sein de la MLJ lui a permis « *de comprendre la réalité du marché du travail* ».

Pépinière Eole

Le bon docteur des moteurs

De la reliure d'art à la mécanique auto, en passant par l'informatique et le commerce de matériel nautique, le chemin n'a rien de naturel. Pourtant, le Narbonnais Constant Barsalou a franchi ce pas improbable jusqu'à créer en 2018 l'entreprise Cardoctor France, spécialisée dans la restauration de tous types de moteurs atmosphériques. La pépinière Eole du Grand Narbonne héberge ce « *serial entrepreneur* » en pleine reconversion.

COMME NEUF

Le calaminage est un phénomène qui affecte tous les moteurs dès 50 000 km. Il s'ensuit une baisse de puissance, une hausse de la consommation de carburant et des émissions polluantes. Retrouver les performances d'origine est possible grâce à un nouveau procédé américain de décalaminage par injection d'hydrogène. Effectué dans les règles et avec précautions, ce traitement permet en outre de prolonger



Grâce à l'appui de la pépinière Eole, Constant Barsalou a créé « Cardoctor », une entreprise de restauration des moteurs au procédé innovant.

la durée de vie de la ligne d'échappement et d'éviter ainsi des réparations coûteuses. Exemple rapporté par Constant Barsalou : « *J'ai traité une grosse berline allemande qui affichait 157 000 km au compteur. Elle a regagné 10 % de sa puissance, a vu sa consommation de carburant baisser d'un litre au cent et ses émissions diminuer de 60 %* ».

ASSURANCE TOUT RISQUE

Convaincu de l'intérêt de cette technique facile à mettre en œuvre (environ une heure d'immobilisation), peu coûteuse et applicable à tous les moteurs y compris

camions et tracteurs, Constant Barsalou a lancé Cardoctor France avec le soutien de la pépinière Eole. « *Cet accompagnement m'a permis notamment de trouver une assurance qui offre une couverture totale en cas d'incident. Je suis le seul aujourd'hui à présenter cette garantie* ». Certains concessionnaires automobiles ont déjà repéré le « *bon docteur des moteurs* » et lui adressent quelques cas critiques, tandis que des propriétaires de flottes de camions ont décidé de confier leurs bébés à Cardoctor. Voici une affaire qui roule... •



DU 1^{er} AU 5 MAI

La 47^e Foire de Printemps

Événement majeur de la vie économique du territoire, la 47^e Foire de Printemps du Grand Narbonne se déroulera du 1^{er} au 5 mai au Parc des expositions de Narbonne. Foire généraliste et gratuite, elle accueillera environ 150 exposants et proposera comme chaque année toute une série d'animations grand public, à l'exemple du village de food trucks plébiscité par les visiteurs des précédentes éditions. Durant ces cinq jours de foire, le stand du Grand Narbonne s'adressera aux milliers de visiteurs sur le thème des nouvelles consignes de tri sélectif appliquées à la collecte des déchets ménagers. Les ambassadeurs du tri animeront ce stand, avec des jeux et de nombreux lots à gagner.



Stef déménagement

Le roi du transport frigorifique s'installe à Névian sur la future zone

Bientôt quarante ans au compteur, la société Stef Narbonne affiche une santé insolente. Entre 2013 et 2018, depuis sa base sur la zone d'activités Plaine nord à Montredon, le spécialiste des transports frigorifiques a enregistré une croissance de 80 %, qui s'est traduite par seize embauches, portant son effectif actuel à 64 salariés. La filiale narbonnaise du leader européen du secteur n'entend pas en rester là. Pour renforcer ce développement XXL, l'entreprise a acquis trois hectares de terrain sur la future zone d'activités à Névian créée par l'Agglo à l'ouest de la ville, en continuité de la zone du Pôle santé.

LE BIO MUSCLE L'ACTIVITÉ

Pour Jean-Paul Krotoff, directeur de Stef Narbonne, tous les voyants sont au vert : « Depuis quelques années, nous bénéficions de la bonne santé du secteur fruits et légumes et de la viticulture, et nous profitons à plein du développement très rapide et constant du bio. Sur l'ensemble de ces produits, Narbonne est idéalement placée pour capter les flux arrivant d'Espagne ». La base Stef de Narbonne opère sur l'Aude, le Biterrois et le Roussillon,



Jean-Paul Krotoff, directeur de Stef Narbonne

en complémentarité avec les établissements de Montpellier, Avignon, Marseille, Toulon, Nice et Lézignan-Corbières, suite au rachat l'an dernier d'Express Marée. À l'échelle européenne, le groupe Stef possède 225 sites qui emploient 16 000 salariés. La particularité de ce groupe est d'être détenu à 70 % par le management et les salariés. Stef revendique une forte empreinte sociale (participation des salariés aux résultats de l'entreprise, insertion des publics en difficulté) et environnementale (réduction du CO²) •

L'emploi doit suivre

Le bâtiment de Stef (3 500 m²) inaugurera donc la nouvelle ZAC à Névian au cours du troisième trimestre 2019. Créée par le Grand Narbonne, cette zone de 85 ha renforce l'offre foncière pour les entreprises locales et extérieures, en vue de soutenir le développement économique et l'emploi. L'implantation de Stef doit apporter son lot de créations d'emplois. Au rythme actuel de sa croissance, l'entreprise projette environ cinq embauches par an.



AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

La ZAC prend forme

Le giratoire destiné à desservir la nouvelle ZAC de Narbonne-Névian a été mis en service en février dernier. Cet équipement de 2 M€ préfigure les aménagements de ce nouveau secteur économique du Grand Narbonne, qui représenteront à terme un investissement de plus de 35 M€. Par ailleurs, dans le cadre de la procédure de création de la ZAC Narbonne-Névian, une réunion publique de concertation s'est tenue au cours du premier trimestre.



Sur l'Écopôle Suez / Grand Narbonne

Le BioResourceLab

ouvrira début 2020

Entre le groupe Suez, qui s'affiche comme un leader de « la révolution des ressources », et le territoire du Grand Narbonne, engagé dans le développement durable et la transition énergétique, les intérêts convergent. Et les projets s'enchaînent : après le lancement du centre de tri des déchets, en juin dernier sur le site de l'Écopôle Suez/Grand Narbonne, la première pierre du BioResourceLab, centre international de recherche sur les déchets organiques, a été posée fin janvier sur ce même site. Une quinzaine de scientifiques y sont attendus au premier trimestre 2020 pour démarrer leurs travaux.



Loïc Voisin, Directeur de l'innovation, du marketing et de la performance industrielle de Suez, Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, Agnès Langevine, 3^e Vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Biodiversité, de l'Économie circulaire et des Déchets, Philippe Maillard, Directeur général adjoint France Suez et Tristan Lamy, Vice-président du Grand Narbonne délégué à l'Économie, l'Innovation, le Développement des filières, l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Économie sociale et solidaire et aux Nouvelles technologies.

“ *Le BioResourceLab de Suez est le fruit de l'histoire et de la volonté politique des élus de l'Agglo. Après être resté à l'écart de la révolution industrielle, notre territoire veut être au rendez-vous de la révolution de l'innovation et participer à l'émergence d'une économie circulaire notamment par la valorisation des déchets que nous ne devons plus voir comme un handicap...* **”**

Jacques Bascou,
Président du Grand Narbonne

BIORAFFINERIES ENVIRONNEMENTALES

L'objectif de Suez est de faire émerger le concept de bioraffineries environnementales afin de transformer les biodéchets en ressources énergétiques (chaleur et électricité, biocarburants), mais aussi en matériaux (bois, fibres, polymères non fossiles), fertilisants des sols ou molécules pour la chimie (acides, alcools). Le BioResourceLab pourra expérimenter en prise directe avec la matière collectée par l'Écopôle, via notamment une plateforme de collecte des déchets alimentaires en cours de constitution. Par ailleurs, la proximité du très réputé laboratoire de biotechnologie de l'environnement de l'INRA-Narbonne a été déterminante dans le choix de Suez, tout comme la volonté des élus du Grand

Narbonne d'accompagner les innovations qui accélèrent la transition énergétique et préfigurent la création d'une économie circulaire fondée sur la valorisation des ressources naturelles et des déchets •

“ *Suez place la recherche et développement sur les déchets organiques parmi ses priorités. Installer notre BioResourceLab à Narbonne est légitime au regard de l'implication du Grand Narbonne dans la transition énergétique et son engagement à favoriser l'innovation dans ces domaines.* **”**

Philippe Maillard,
Directeur général adjoint Suez France



FONDS EUROPÉENS

En mai, c'est le Joli mois de l'Europe

Comme chaque année, le Grand Narbonne apporte sa pierre en mai au Joli mois de l'Europe, institué en souvenir de la déclaration Schuman du 9 mai 1950. Au-delà de la mobilisation des fonds structurels européens, qui accompagnent maints projets de développement, notamment dans les quartiers de la politique de la Ville et dans les zones rurales, le Grand Narbonne s'inscrit dans les actions de sensibilisation destinées à mieux faire connaître les actions de l'Europe en direction des territoires et des citoyens.

Domaine des jardins du Ribayrot à Narbonne

Bientôt un lieu dédié à l'installation agricole aux portes de Narbonne

Pour accompagner les personnes nouvellement attirées par les métiers de l'agriculture et sans expérience dans le cadre familial, le Grand Narbonne va créer un Espace test agricole sur les cinq hectares du domaine des jardins du Ribayrot, route de Cuxac à Narbonne, aux portes de la ville.

OBJECTIF 2020

L'Agglo, avec l'appui de la SAFER, s'est portée acquéreur de cette ancienne exploitation maraîchère tombée en déshérence et va lancer la réhabilitation des terres, du réseau hydraulique et des bâtiments, avec pour objectif d'ouvrir la structure en 2020. Cette opération est menée en partenariat avec le centre de formation agricole Pierre Reverdy, la Chambre d'agriculture, l'association

Graines de paysans, le réseau national des Espaces tests agricoles et le Conseil départemental. Elle nécessitera cette année un investissement estimé à 600 000€.

MARAÎCHAGE ET PLUS...

Cet espace test est conçu pour accueillir simultanément trois à quatre projets agricoles centrés sur le maraîchage en circuits de proximité, avec des extensions vers l'arboriculture et la culture de plantes aromatiques. Les porteurs de projets en test bénéficieront pendant une durée d'un à trois ans de moyens techniques de production (terres, bâtiments, serres, matériel) et d'un accompagnement technique et humain avec pour objectif de déboucher sur une installation viable et durable sur le territoire •



Les élèves du Grand Narbonne visitent l'espace test agricole Essor Maraîcher à Gaillac.

“ Dans le cadre du plan Grand Narbonne Agriculture, l'Agglo souhaite soutenir les agriculteurs par toute une série d'initiatives comme cet Espace test agricole qui permettra à des jeunes de développer un projet sans prise de risque et avec un accompagnement vers l'installation. ”

Magali Vergnes,
Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée notamment à l'Agriculture

FONDS EUROPÉENS LEADER

770 000 € de plus pour le développement rural



La création de l'association Minervois-Corbières-Méditerranée, à laquelle adhère le Grand Narbonne, a permis de porter la candidature du territoire au dispositif de financement européen FEADER LEADER (fonds européens agricoles pour le développement rural). Une première enveloppe de 1,35 M€ de FEADER et 600 000€ de co-financement public (dont le Grand Narbonne) ont permis de soutenir 34 projets : créer et maintenir des services de proximité, aider à la mobilité, promouvoir des

activités économiques innovantes et le tourisme de pleine nature, ou encore valoriser les productions locales et les circuits courts de distribution. Le « wine-truck » acquis par la coopérative du Cap Leucate (voir photo) est un exemple de projet soutenu par le Groupe d'Action Locale de l'Est Audois GAL EA. Le GAL, présidé par Magali Vergnes, Vice-présidente du Grand Narbonne, a tiré un bilan très positif des trois premières années de programmation et a ainsi obtenu une rallonge de 770 000€ du FEADER, pour poursuivre ses actions en 2019 et 2020 et accompagner une trentaine de projets supplémentaires. Le GAL de l'Est Audois lance notamment un appel à projets pour la création d'espaces de travail partagés. Clôture de dépôt des dossiers : 10 mai 2019.
Informations sur www.gal-estaudois.fr ou 04 68 58 14 66



GIP Cafés Cultures

Un soutien apprécié à l'économie culturelle

« **L**e GIP Cafés Cultures c'est une idée fabuleuse. Elle permet aux artistes d'être déclarés dans les règles et aux organisateurs de spectacles d'obtenir un soutien non négligeable de leur programmation ». Gérant du café-restaurant de Peyriac-de-Mer, à l'enseigne « Ô vieux tonneau », David Bernabeu ne boude pas sa satisfaction depuis que le Grand Narbonne a intégré le Groupement d'intérêt public Cafés Cultures qui associe l'État, des organisations professionnelles et des collectivités territoriales dans le but de soutenir la vie artistique dans les cafés-restaurants. L'intérêt est double : pérenniser des activités économiques et de l'emploi et diffuser la culture sur les territoires.

CUMUL D'AIDES

En mai 2018, le Grand Narbonne a été la troisième collectivité d'Occitanie à rejoindre ce dispositif, après la ville de Toulouse et le département du Gers. En septembre



de la même année, le Conseil régional est devenu membre du GIP à son tour. Le cumul des contributions de l'État, la Région et l'Agglo permet de proposer une aide annuelle plafonnée à 5 070 € par établissement. Cette aide s'applique aux restaurants, cafés, bars etc. de moins de 200 places déclarant les artistes et techniciens au Guichet unique du spectacle occasionnel. Elle peut représenter de 26 à 65% de la masse salariale. (voir le détail des conditions sur www.gipcafesculture.fr).

« UNE ÉVIDENCE »

De fin mai à décembre 2018, le GIP a distribué 7 000 € sur le territoire du Grand Narbonne, pour 28 événements et 120 salaires aidés. Sur cette somme, l'Agglo a contribué pour plus de 2 800 €. Les élus communautaires ont décidé de reconduire l'expérience en 2019. Pour Marie Bat, Vice-présidente déléguée à la Culture, il s'agit de : « *Soutenir l'économie locale, la professionnalisation des artistes du spectacle vivant et conforter les lieux du lien social, tout cela est une évidence* » •



EMPLOIS SAISONNIERS

L'information au cœur des communes

À l'approche de la saison touristique, la Maison du travail saisonnier Narbonne-Béziers a repris ses permanences mobiles début mars et les poursuivra jusque fin mai. Un véhicule aménagé stationne au cœur de dix communes du Grand Narbonne, afin d'informer les habitants et les employeurs sur les opportunités et offres d'emplois disponibles pour la saison. De nombreux autres renseignements sont fournis sur les possibilités de formation,

les conditions de travail, le transport, le logement. Quatre communes ont été desservies en mars. Prochaines permanences : 10 avril à Ginestas (9h30-12h30) et Fleury d'Aude (14h-17h) ; 24 avril à Bize-Minervois (9h30-12h30) et Saint-Marcel-sur-Aude (14h-17h) ; 22 mai à Cuxac-d'Aude (9h30-12h30) et à l'Espace Grand Narbonne Razimbaud à Narbonne (14h-17h). **Plus d'informations sur www.atoutsaison.com**

Talents des Cités

Ella Lambert

une libraire engagée au cœur de Narbonne

Libraire salariée pendant une dizaine d'années en région parisienne, Ella Lambert rêvait d'une installation en province - « *pour la qualité de la vie* » - et d'une expérience qui participerait à la revitalisation du lien social dans un quartier défavorisé. Cette double aspiration s'est concrétisée sous l'enseigne « *Le livre voyageur* », située dans la rue de l'ancienne porte de Béziers, près de la place du Forum de Narbonne. Pour cette initiative, Ella Lambert a obtenu le coup de cœur féminin au challenge InCité, concours d'entreprises financé dans le cadre du contrat de ville du Grand Narbonne dont l'objectif est de mettre en lumière de jeunes entreprises, implantées au sein des quartiers. Elle a également été primée au niveau régional dans le concours Talents des Cités.

AU CŒUR DU QUARTIER

Jadis très vivant, ce quartier de Narbonne souffre à son tour d'un phénomène de désertification commerciale associé à une



Ella Lambert a obtenu le coup de cœur féminin au challenge InCité pour son action et a été primée dans le cadre du concours Talents des Cités.

montée de la paupérisation, avec pour conséquence une perte du lien social. Créer une activité culturelle en ce lieu était un pari osé qui n'a pas rebuté Ella Lambert, pas plus que son compagnon Sid Ali Bensammar, créateur à deux pas de la librairie d'un atelier de musique dénommé « *Chez l'Artiste* ». Tous deux ont bénéficié des conseils de la Boutique de gestion, spécialiste de l'accompagnement de projets innovants en Grand Narbonne.

PROJET DE CAFÉ LITTÉRAIRE

« *Nous-mêmes vivons ici, dans un logement social, et souhaitons faire corps avec le quartier* », expose Ella.

À vocation généraliste, « *Le livre voyageur* » se veut plus qu'un commerce culturel. « *C'est un lieu de rencontres et d'échanges, avec des ateliers « ludophilo » gratuits dédiés aux enfants et des ateliers d'écriture pour les adultes à 3€ la séance* ». L'accroche s'est faite aussi avec le monde éducatif, notamment le lycée Beauséjour, situé à deux pas de la librairie. Ella Lambert est dans une phase de consolidation de son activité et se donne pour objectif « *de faire entrer les non lecteurs dans la librairie* ». Pour cela elle va ouvrir prochainement un espace café et salon de thé •



SALON DU LIVRE

Une journée dédiée aux professionnels

Le Salon du Livre du Grand Narbonne est avant tout un grand moment de partage culturel offert aux habitants du territoire et aux visiteurs qui se pressent chaque année à Narbonne. Mais ce salon, c'est aussi de l'économie pure, avec des retombées directes et indirectes de 140 000 €, en 2018, sur les commerces et services narbonnais. Ces aspects économiques seront assurément abordés lors de la journée professionnelle qui aura lieu le mercredi 22 mai, en ouverture du Salon du Livre (23-26 mai), et qui aura pour vocation de réunir les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires). Elle sera animée notamment par Françoise Benhamou, universitaire et spécialiste de l'économie de la culture. Cette session professionnelle est organisée par les services du Grand Narbonne, en relation avec la structure régionale Occitanie Livre et Lecture.

DOSSIER

RÉNOV' HABITAT

UN GUICHET UNIQUE POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Le Grand Narbonne met en place des actions toujours plus ambitieuses en matière de rénovation de l'habitat. Cela se traduit par la mise en place d'un guichet unique et un accompagnement personnalisé des projets.

Ces mesures viennent compléter le soutien à la construction de logements sociaux et vont s'élargir au commerce de proximité. À l'échelle de ses 37 communes, le Grand Narbonne dispose désormais d'un dispositif complet pour répondre aux besoins des habitants.



La rénovation de l'habitat : le chantier est immense. Immense car il s'adresse aux 37 communes du territoire et immense car 14% de l'habitat sur le territoire est dégradé. La rénovation des façades permet de préserver un patrimoine architectural souvent en danger. Mais dans sa mission de rénovation de l'habitat, le Grand Narbonne, engagé dans la croissance verte, voit plus loin et s'attaque à la rénovation énergétique. Le coût de l'énergie grève aujourd'hui le budget de très nombreux ménages, il est donc important de réduire ses consommations et de mieux s'isoler.

À la lutte contre la précarité énergétique, s'ajoute aussi l'habitat indigne. C'est-à-dire, les logements qui n'offrent pas des conditions sanitaires et de sécurité décentes

en matière d'installation électrique, d'isolation thermique ou de structure du bâtiment. Enfin, conscient du vieillissement de la population, le Grand Narbonne met aussi en place des dispositifs pour permettre à ses habitants de rester plus longtemps chez eux malgré l'âge.

PLUS PROCHE DES HABITANTS

Parmi les premières intercommunalités d'Occitanie à le mettre en place, le permis de louer est expérimenté dans dix communes du Grand Narbonne depuis le 1^{er} avril. Ce nouvel outil va permettre d'améliorer les conditions de logement des locataires et d'accompagner les propriétaires bailleurs dans l'entretien de leur bien. Par ailleurs depuis le 1^{er} janvier, l'Agglomération s'est vue confier la compétence commerce afin de maintenir de l'activité dans le centre ancien des petites communes.

Pour assurer toutes ces missions, le Grand Narbonne s'est doté d'un guichet unique, un service dédié aux questions d'habitat où des techniciens accueillent, conseillent et accompagnent les habitants dans leur projet •



À Narbonne, cent façades ont été rénovées grâce à l'OPAH-RU 2014-2019. Le Grand Narbonne lance un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat (2019-2021) désormais à l'échelle de ses 37 communes.

“ La qualité de l'habitat est le premier élément de qualité de vie pour nos concitoyens. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération améliore sans cesse ses outils d'intervention au plus près des attentes des habitants. ”

Jacques Bascou,

Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne



Guichet unique

Le plan Rénov'habitat

s'étend aux 37 communes

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain, l'OPAH-RU, touche à sa fin et se voit remplacée par un plan plus ambitieux encore, puisqu'il s'adresse désormais à toutes les communes du Grand Narbonne, et plus seulement à Narbonne, Coursan et Cuxac-d'Aude. Les efforts de ce nouveau programme, Renov'habitat, vont porter sur six thématiques : la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration de la performance énergétique, la préservation du patrimoine, le maintien à domicile des personnes âgées, la création de logements accessibles et l'accompagnement des copropriétés fragiles.



UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Si la communauté d'agglomération affiche un visage à ce point volontariste en matière de rénovation de l'habitat, c'est que la nécessité est grande d'investir pour préserver le patrimoine bâti et l'identité architecturale des villes et des villages et améliorer la qualité de vie de ses habitants au quotidien. Mais tous ces dispositifs, sans interlocuteur identifié, peuvent perdre en efficacité ; c'est pourquoi le Grand Narbonne assure désormais un accompagnement technique, administratif et financier, avec son guichet unique Rénov'habitat. Ainsi, toutes les questions relatives à l'habitat seront traitées en un seul et même lieu, avec un numéro de téléphone

unique et une adresse mail dédiée. La mesure a pour but de simplifier, coordonner et fluidifier le parcours des administrés afin que personne ne soit oublié par cet ambitieux programme •

Pour toute question sur l'amélioration de l'habitat :

Contact guichet unique Rénov'habitat
Maison des services au public
du Grand Narbonne, 8 avenue
Maréchal Foch, à Narbonne
Courriel : habitat@legrandnarbonne.com
Tél : 04 68 65 41 68

PARTENAIRES RÉNOV'HABITAT

CAUE : des conseils d'experts en architecture

Dans le cadre de Rénov'Habitat, le Grand Narbonne mobilise des partenaires tels l'Espace info énergie du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée ou le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Aude (CAUE). Ainsi, lors de permanences à la Maison des services au public du Grand Narbonne, un architecte-conseiller du CAUE reçoit et conseille les particuliers qui construisent, réhabilitent ou agrandissent des bâtiments sur les communes du Grand Narbonne, avant le dépôt d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable. Même s'il ne remplace pas la mission d'architecte, il aide à préciser les caractéristiques des projets comme l'implantation et l'orientation de la construction sur le terrain ou l'organisation des volumes dans l'espace. **Permanence uniquement sur rendez-vous, les 2^e et 4^e vendredis du mois de 8h30 à 12h à la Maison des services, 8 avenue Maréchal-Foch à Narbonne. Tél : 04 68 11 56 20.**



Encourager la rénovation énergétique

Les problématiques liées à l'habitat sont nombreuses et très souvent imbriquées les unes aux autres. Mauvaise isolation, façade détériorée, installation électrique vétuste, tous ces facteurs conduisent bien souvent à la précarité énergétique. On parle de précarité énergétique lorsque les factures liées à l'énergie dépassent les 10% du budget du ménage. Pour accompagner le Département de l'Aude dans son programme de lutte contre la précarité énergétique, le Grand Narbonne a mis en place deux aides afin d'encourager les projets de travaux d'économie d'énergie des particuliers.

DEUX NOUVELLES AIDES

Le Grand Narbonne accorde une prime de 300€ à destination des propriétaires aux revenus modestes, éligibles aux aides de l'Anah (Agence nationale d'amélioration de l'habitat).



La Communauté d'agglomération y consacrera une enveloppe de 25 000€ par an. Par ailleurs, une prime de 2 500€ est prévue pour les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs non éligibles aux aides de l'Anah qui engagent des travaux de rénovation énergétique performants. C'est-à-dire lorsque les propriétaires s'engagent dans une démarche globale de rénovation énergétique visant à faire baisser de

façon significative leur consommation d'énergie. Cette prime peut être bonifiée pour la mise en place de menuiseries bois, de laine de bois ou d'un chauffe-eau solaire. Les copropriétés ne sont pas oubliées et peuvent elles aussi bénéficier d'un soutien si elles engagent les mêmes types de travaux. En 2019, le Grand Narbonne consacrera 100 000€ à ce dispositif expérimenté sur une durée d'un an renouvelable •



Isabelle Herpe, Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée aux Dispositifs de développement durable, de Transition énergétique et de Croissance verte a reçu le label Cap Cit'ergie des mains d'Arnaud Leroy, Président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Grand Narbonne labellisé Cap Cit'ergie

La politique volontariste du Grand Narbonne vis-à-vis de l'énergie et du climat vient d'être récompensée lors des Assises européennes 2019 de la Transition énergétique. Le Grand Narbonne a reçu le label Cap Cit'ergie et fait aujourd'hui partie des 80 collectivités françaises récompensées par ce label européen. Parmi les actions qui ont séduit le jury, citons le soutien à la croissance verte par l'accompagnement à la rénovation du bâti, le déploiement des aides pour réduire la facture énergétique et le développement des énergies renouvelables avec en point de mire, l'autonomie électrique du territoire d'ici 2030. Pour Isabelle Herpe, Vice-présidente du Grand Narbonne déléguée aux dispositifs de développement durable, l'obtention de ce label est le résultat « d'une feuille de route ambitieuse sur l'ensemble de nos politiques liées à la transition énergétique : habitat, mobilité, gestion des déchets, énergies renouvelables, etc. »



Réhabilitation

ARTISANAT LOCAL

La Capeb aide à la valorisation du patrimoine

Pour favoriser les techniques traditionnelles de réfection de façades, le Grand Narbonne s'est rapproché de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) afin de former localement des artisans capables d'assurer ces travaux de rénovation. « *Nous avons pour mission de former des artisans qui seront ensuite capables d'intervenir sur des chantiers plus qualitatifs* », explique Frédéric Chamaillard, directeur de la Capeb Aude.

« *La formation va leur permettre de se familiariser avec des techniques anciennes : enduits à la chaux, colorisation grâce à des pigments. Cela présente deux avantages : redonner à nos villes et villages un peu de leur aspect d'origine mais aussi favoriser l'économie circulaire en offrant des débouchés aux artisans locaux.* »



Investir

pour les centres anciens



Florent Auriol, architecte conseil missionné par le Grand Narbonne pour la mission centres anciens.

Rendre les centres-villes plus attractifs et inciter les habitants à les réinvestir est un enjeu du Grand Narbonne au travers de la mission centre ancien lancée en 2017. En effet, le bâti de certains centres anciens du Grand Narbonne se dégrade, faute d'un entretien régulier. Plus que la pierre, c'est tout le patrimoine architectural des villages, leur identité, qui s'érode. Forte de ce constat, la Communauté d'agglomération a décidé de consacrer une enveloppe de 340 000€ par an pour accompagner la réfection des façades. Quatorze communes volontaires (Bizanet, Bize-Minervois, Caves, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, Mirepeïssat, Montredon-des-Corbières, Néviau, Peyriac-de-Mer, Portel-des-Corbières, Roquefort-des-Corbières, Sigean, Ventenac-en-Minervois, Villedaigne) pourront bénéficier de ces aides et ainsi réhabiliter 120 façades sur trois ans dans le périmètre limité du centre ancien. Grâce à l'architecte conseil de Renov'Habitat missionné par le Grand Narbonne, les projets de réfection de façades pourront bénéficier de subventions, de 5 000 à

10 000€ par dossier, attribuées en priorité aux projets qui favorisent les travaux et les matériaux durables sur le bâti ancien. Ainsi, via la Capeb, les artisans locaux seront formés sur les techniques de réhabilitations patrimoniales (voir encadré ci-contre).

LE GRAND NARBONNE RÉCOMPENSÉ

C'est dans le cadre de cette mission centres anciens que le Grand Narbonne a reçu le Grand Prix régional Paca-Occitanie-Corse 2018, catégorie « *Revitalisation du centre-ville* » de la Revue des collectivités locales. Ainsi, le Grand Narbonne accompagne des projets comme celui de Fleury d'Aude. Au cœur du village, un îlot vétuste va être démolé pour laisser place à onze appartements neufs. Ce programme, que l'agglomération soutient à hauteur de 227 000€, va permettre de faire revenir des familles dans le centre ancien. La nouvelle opération permettra notamment un meilleur confort des logements (taille des pièces, luminosité, accessibilité...) Cette action va insuffler une nouvelle dynamique dans la vie de quartier mais en plus, Fleury va voir une partie de son centre historique rénové, embelli et repensé •



À Fleury d'Aude, le Grand Narbonne va accompagner la rénovation d'une partie du cœur de ville.

Cadre de vie

Dix communes expérimentent le permis de louer

Pour améliorer le cadre de vie de ses administrés, le Grand Narbonne engage de nouvelles actions. En effet, dix communes de l'agglomération se sont portées candidates pour la mise en place du permis de louer, un nouveau dispositif qui doit permettre de lutter plus efficacement contre l'habitat indigne. Grâce à ce permis de louer, en vigueur depuis le 1^{er} avril, les biens mis à la location seront soumis à une autorisation préalable avant location. Les appartements ou maisons devront répondre à des standards en termes d'électricité, de salubrité, d'aération, etc. Ce plan d'action poursuit une ambition simple : éradiquer l'habitat indigne et améliorer la qualité des logements mis à la location. En pratique, lors d'une nouvelle mise en location, le propriétaire a l'obligation de remplir un formulaire d'autorisation préalable et de fournir le diagnostic technique de location.



UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

Pour, Bernard Devic, maire de Caves dont la commune adhère au dispositif : « *tout le monde est gagnant : le bailleur qui bénéficie d'un coup de pouce pour rénover son bien et le locataire qui bénéficie de la rénovation et qui plus est, d'une rénovation qui sera faite dans les règles de l'art. Il ne faut pas que les propriétaires-bailleurs interprètent cette mesure comme étant répressive car c'est tout le contraire, c'est une démarche progressiste qui va*

notamment permettre de garantir des logements locatifs de qualité sur nos communes. Pour Caves, petite commune de l'agglomération, le soutien et la compétence du Grand Narbonne sont précieux. Sans ce coup de pouce, nous n'aurions pas pu appliquer cette mesure. » Pour cette expérimentation, qui doit durer trois ans, le Grand Narbonne fait encore une fois figure de précurseur. En effet, rares sont les agglomérations françaises à avoir lancé ce programme •



INFOS PRATIQUES

Qui contacter ?

Les propriétaires bailleurs des communes de Caves (à partir du 1^{er} juillet), La Palme, Sigean, Roquefort-des-Corbières, Bize-Minervois, Cuxac-d'Aude, Fleury d'Aude, Saint-Marcel-sur-Aude, Marcorignan, et Coursan peuvent contacter le guichet unique « *Rénov'habitat* » à la Maison des services (8, avenue du Maréchal-Foch à Narbonne – 04 68 65 41 68). Pour obtenir le permis de louer, il faut déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location (un formulaire Cerfa à remplir et à télécharger sur www.legrandnarbonne.com et un dossier diagnostic technique de location). Quand ce dossier est complet, une visite du logement voué à la location est réalisée par la technicienne du Grand Narbonne et analysée selon les critères de sécurité et salubrité du logement. La décision (autorisation, autorisation sous conditions ou refus) est transmise au propriétaire au plus tard un mois après le dépôt de dossier.



Logements sociaux

Le Grand Narbonne

poursuit son engagement

Avec près de 200 logements attendus en 2019, le Grand Narbonne poursuit son soutien à la production de logements sociaux à l'échelle du territoire. À Narbonne, la cave coopérative située sur l'avenue Anatole-France, était devenue une friche industrielle. Abandonné depuis plusieurs années, cet espace reprend vie peu à peu et va accueillir, dans le courant de l'année 2019, ses premiers locataires. En effet 250 logements dont 81 logements sociaux, sont en cours de construction. Et parmi ces logements, le Grand Narbonne et le bailleur SA Patrimoine ont fait le pari de la résidence intergénérationnelle. Concrètement, un tiers des logements est réservé aux familles quand les deux tiers restants seront occupés par des séniors. Ces derniers auront la possibilité d'accéder à des services optionnels comme la téléassistance ou la télémédecine médicale, des prestations que



l'on ne retrouve d'habitude que dans l'offre privée. Quant aux logements, ils ont été pensés pour être fonctionnels et confortables ; à ce titre la domotique (vidéophone ou volets roulants électriques) sera omniprésente. Par ailleurs, les espaces ont été conçus pour favoriser les échanges et les relations : le parc, la salle de vie ou les jardins partagés seront autant de points de rencontres potentiels.

UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES

Ce type de projet n'est pas isolé sur le Grand Narbonne puisque Sigean va également se doter d'une résidence de ce type d'ici 2020. À quelques centaines de mètres du centre ancien, 43 logements sociaux seront construits sur le même principe : des appartements adaptés aux familles ou aux séniors, articulés autour de grands espaces de vie, de sorte que la mixité sociale opère •

FINANCEMENT

L'agglo investit et soutient les bailleurs sociaux

Tous les ans depuis 2014, le Grand Narbonne investit un peu plus de 1 M€ pour le logement social. En quatre ans, la Communauté d'agglomération aura donc participé au financement de 1 550 logements sociaux dont 800 à Narbonne. Outre cette participation directe, le Grand Narbonne fait office de garantie d'emprunt des bailleurs sociaux auprès des banques ; un appui de taille au moment d'élaborer les projets. Par ailleurs, l'investissement du Grand Narbonne sur les projets relatifs aux logements sociaux, permet de débloquer des subventions supplémentaires auprès de la Région notamment. Autant de mesures qui devraient permettre d'augmenter le nombre de logements sociaux sur le territoire.



Nouvelle compétence

Au soutien du commerce

Depuis le 1^{er} janvier, en application de la loi NOTRe, la compétence commerce est une des nouvelles attributions du Grand Narbonne. Une compétence qui s'inscrit dans une politique qui vise à redonner vie aux centres anciens, notamment dans les villages. La loi NOTRe, appliquée au commerce, est un outil de création et de maintien des commerces de proximité, mais aussi de soutien aux circuits courts. Concrètement, grâce au soutien du Grand Narbonne, des commerçants pourront bénéficier d'aides à hauteur de 4 000€ pour



Alain Fabre, Conseiller communautaire délégué du Grand Narbonne en charge de la Politique de l'habitat et du Commerce.

entreprendre des travaux de rénovation dans leur établissement. L'aide s'étend aux porteurs de projets qui souhaiteraient reprendre un commerce ou en créer un. Une commission d'instruction, composée des maires et en lien avec la Chambre de commerce

et d'industrie, étudiera les dossiers et y répondra favorablement en fonction de l'opportunité du projet et de la demande locale. Le Grand Narbonne pourrait aider une trentaine de commerces par an, et ce sur les 37 communes de l'agglomération •

« Un commerce qui ouvre, c'est du lien social qui revient »

Alain Fabre, Conseiller communautaire délégué du Grand Narbonne en charge de la Politique de l'habitat et du Commerce.

Depuis le 1^{er} janvier le Grand Narbonne a pris en charge la compétence commerce. Qu'est-ce que cela implique ?

Il faut l'aborder de façon globale :

nous devons redoubler d'efforts pour maintenir et faire revenir des commerces dans les villages certes, mais cela doit venir en plus de toutes les actions menées en faveur de la revitalisation des centres anciens. C'est un outil de plus parmi tous les outils dont nous disposons déjà.

Concrètement, sur quels critères se mettra en place cette aide ?

Tout doit partir de discussions et d'échanges avec les principaux concernés : les élus locaux, car ils ont une bonne connaissance de leur village. L'attractivité de leur commune, c'est une de leurs principales

préoccupations. On observe aujourd'hui un changement de mentalité : le modèle des grands centres commerciaux est un peu remis en cause car les consommateurs privilégient les circuits courts. Par internet, on achète au bout du monde mais tôt ou tard, le produit doit être retiré quelque part et ce quelque part, ça peut être un commerce dans un village. Les petits bazars et les épiceries pourraient faire leur retour.

Comment le Grand Narbonne va-t-il accompagner cette action ?

Nous étudierons les propositions au cas par cas en concertation avec les élus locaux et les chambres consulaires. Nous voulons accompagner des projets qui peuvent s'inscrire dans la durée car au-delà de l'aspect commercial, un magasin dans un village, c'est aussi du lien social qui revient.





GRUISSAN

« Gruissan Mobile », l'appli pour garder le contact



La Ville de Gruissan a souhaité la mise en place d'une application multi-services pour smartphones. Elle permettra de maintenir un contact privilégié avec les services publics de la ville. Grâce à « *Gruissan Mobile* », vous pourrez trouver : actualités de proximité, infos pratiques, démarches en ligne, publications municipales, vie associative, météo et une fonction « *signaler* » afin d'informer les services de la ville d'un problème relatif au cadre de vie. Cette application est la continuité du travail, essentiel, effectué par les délégués de quartier pour l'amélioration du bien vivre des Gruissanais. Ils seront encore plus impliqués dans cette initiative tournée vers le renforcement du lien social. Téléchargez gratuitement l'application « *Gruissan Mobile* » sur Google play ou Apple store.

VENTENAC-EN-MINERVOIS

BAIN DE JOUVENCE POUR LE CHEMIN DU CONTRE CANAL



Les travaux réalisés sur le chemin du Contre canal visent à améliorer les conditions de circulation et à étendre le réseau d'éclairage

public. Le syndicat de voirie de Ginestas a procédé à la démolition de la chaussée en béton puis à la mise en place de bordures et à la réalisation d'une chaussée en enrobé. Sept candélabres ont également été installés. Ces travaux ont été subventionnés par le Grand Narbonne, la réserve parlementaire de l'ancien député Jean-Claude Pérez et par le Syden.

SALLÈLES-D'AUDE

La maison médicale est opérationnelle



Inauguration de la seconde tranche en présence du maire Yves Bastié et son équipe, Dominique Godéfroid, conseillère départementale, les professionnels de santé et les artisans.

Il y a un peu plus d'un an, la municipalité a lancé la seconde tranche de travaux de la maison médicale. Ce chantier a permis d'assurer la mise aux normes des bâtiments. À l'intérieur, la maison médicale a gagné en confort grâce à l'installation d'un système de chauffage/climatisation. Les patients, comme les professionnels de santé, évoluent désormais dans un espace plus adapté. D'ailleurs, une sophrologue, séduite par les prestations, s'est installée il y a peu et un orthophoniste est attendu en juin. Quant au médecin, Sallèles-d'Aude est toujours en recherche et exploite désormais la piste du médecin salarié pour se donner un maximum de chances de réussite.

PEYRIAC-DE-MER

Passage à l'électrique



Fidèle à sa démarche tournée vers l'écologie, la municipalité s'est dotée d'un camion benne électrique. Ce véhicule permettra aux agents des services techniques de mieux accéder aux rues étroites. Cet investissement vient compléter les nombreuses actions

menées par les élus en faveur de l'environnement et de la transition énergétique : obtention du label « *Terre Saine* », pompes à chaleur dans les bâtiments communaux, accueil d'une borne de recharge pour véhicules électriques, actions sur l'éclairage public...



FLEURY D'AUDE – GINESTAS – SAINTE-VALIÈRE

Trois communes tournées vers le développement durable

Fleury d'Aude, Ginestas et Sainte-Valière ont toutes les trois adhéré au programme Zéro Phyto et se sont vues récompensées de leurs actions. À Fleury, la mairie a décidé de réduire l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics pour protéger les populations des risques sanitaires. À Ginestas, la municipalité met en place des actions en faveur des déplacements plus respectueux de l'environnement : installation d'une borne de recharge pour voiture électrique avec le soutien du Grand Narbonne et du Syaden, parking pour covoiturage ou encore aménagement des voies de circulation.

Enfin, Sainte-Valière s'est distinguée en prenant une décision forte : courant 2019, la commune s'engage à ne plus utiliser de glyphosate lors de ses opérations d'entretien des espaces publics. Une initiative qui pourrait lui valoir l'obtention d'une troisième grenouille au classement des communes Zéro Phyto.



Remise du diplôme Objectif Zéro Phyto en présence de Martine Cadena, adjointe au Maire de Fleury d'Aude, et Frédéric Bon, Responsable des Services Techniques



Opération « nettoyons la nature » à Sainte-Valière en présence de Viviane Durand, maire de la commune et de volontaires

OUVEILLAN

Hommage

En 2018, le monument aux morts a été classé « *monument historique* » et reconnu comme monument pacifiste remarquable. En 1925, le choix était fait d'un mémorial qui appelle à la Paix et évoque le chagrin de tout un village, de tout un peuple. Le sculpteur René Iché était alors choisi pour ses attaches ouveillanaises mais aussi pour ses idées pacifistes. La cérémonie d'inauguration de ce monument s'était déroulée en novembre 1927 en présence de Léon Blum.

COURSAN

UNE AIRE DE CAMPING-CAR INAUGURÉE



La ville a inauguré en décembre 2018 une aire capable d'accueillir dix camping-cars. Située route des plages et près du complexe de la salle polyvalente, elle propose aux visiteurs des bornes d'alimentation en eau ainsi qu'une borne pour l'évacuation des eaux usées. Réalisée en régie, l'aire a coûté 10 000 € et permettra de recevoir dans de bonnes conditions les touristes de passage.

NÉVIAN

Création de jardins familiaux sur la commune



Après une étude de faisabilité, le conseil municipal a décidé de créer des jardins familiaux sur le terrain de l'ancienne station d'épuration. Cet emplacement permet un arrosage par gravitation depuis la station de lavage permettant ainsi la limitation en frais d'eau. Après divers travaux d'aménagements réalisés par les employés municipaux, les parcelles ont été attribuées aux futurs jardiniers.



Tri sélectif

De nouveaux gestes pour la planète

C'est effectif depuis le 1^{er} janvier dans tout le Grand Narbonne, les consignes de tri ont été élargies. Pour l'usager, cela signifie un tri moins contraignant puisque le contenant jaune (bac, conteneur et colonne) reçoit désormais tous les emballages ménagers. Il y a déjà plusieurs mois que le Grand Narbonne préparait ce changement. En effet, les nouvelles consignes de tri vont générer à terme, un surplus de 4 kg par an et par habitant, soit 500 tonnes supplémentaires de déchets à traiter. Mais ces déchets, ainsi triés, sont désormais prêts à être recyclés via le Covaldem 11, à Carcassonne, (voir notre dossier du Mag' Grand Narbonne N°13) ce qui permet de limiter les enfouissements au centre de gestion des déchets de l'Écopôle Suez / Grand Narbonne.



REPENSER LA COLLECTE

Concrètement, les nouvelles consignes de tri auront un impact sur les contenants jaunes qui devraient se remplir plus vite. Depuis le 1^{er} janvier, le Grand Narbonne dépêche sur le terrain des équipes qui, de concert avec les communes, surveillent le niveau de remplissage des contenants. Ainsi, les capacités de stockage du tri sélectif seront progressivement augmentées en fonction de l'évolution des volumes. Lorsque les bacs jaunes affichent complet de façon récurrente, le Grand Narbonne adapte le point de collecte et installe des colonnes aériennes

de 4 000 litres comme cela a été le cas à Caves, Saint-Nazaire-d'Aude, Moussan et Peyriac-de-Mer. Ce dispositif d'adaptation est complété par le retour des prestataires de services chargés du ramassage du tri sélectif ainsi que des usagers, qui via internet, font remonter la situation sur le terrain. S'il est encore un peu tôt pour tirer un bilan, il semble d'ores et déjà que les habitants du Grand Narbonne se sont appropriés les nouvelles consignes de tri. En effet, les volumes de collecte progressent sans augmentation de refus de tri, ce qui signifie que les déchets sont bien triés •



VOIRIE

Cuxac-d'Aude poursuit les aménagements urbains

À Cuxac, l'année 2018 aura été marquée par plusieurs chantiers d'envergure. Des travaux de voirie ont permis de sécuriser l'abords de deux intersections du chemin des Olivettes et du chemin du Pas de Sartre ; il s'agissait de réguler et de réduire la vitesse sur cette portion. Toujours sur le secteur des quartiers nord, l'éclairage LED a également été installé. Pour la commune, le coût des travaux de voirie s'élève à 170 000 € et l'installation de l'éclairage à 150 000 €. Dans le lotissement de Seilles, l'arrêt de bus a été mis aux normes pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à une signalisation visuelle sur le trottoir. À l'entrée du lotissement, un point de collecte des ordures ménagères enterré a été installé avec la participation du Grand Narbonne à hauteur de 24 000 €. Cet aménagement s'inscrit dans un projet artistique et végétal de l'entrée du lotissement, encore à l'étude.



Pistes cyclables

Le Grand Narbonne booste le vélo des villes

Quelques jours auront suffi aux Narbonnais pour s'approprier le premier tronçon du nouveau réseau de pistes cyclables, ouvert à l'automne dernier. Reliant Razimbaud au centre-ville en passant par la gare, ces quelques kilomètres de bitume offrent aux Narbonnais de nouvelles perspectives dans leurs déplacements quotidiens. Au début de l'été, la deuxième phase devrait être lancée et reliera, dès le quatrième trimestre 2019, Saint-Jean – Saint-Pierre au cœur de ville. Enfin, la boucle sera bouclée en 2020 avec la mise en service de la troisième phase. Les Narbonnais disposeront alors d'un maillage cyclable de 30 km. Ces réalisations poursuivent plusieurs objectifs : le premier est de proposer une alternative crédible au « tout-voiture », pour les déplacements quotidiens souvent courts. En favorisant l'intermodalité, le Grand Narbonne espère délester le cœur de ville de nombreux véhicules. L'autre ambition poursuivie était de proposer aux cyclistes des conditions de circulation plus sûres via des aménagements de pistes ou de bandes cyclables ou encore



de double-sens cyclables. Enfin, et c'est capital, ces pistes cyclables structurantes visent à créer du lien entre les différents quartiers de la ville et la gare.

UNE RÉALISATION COMMUNE

Pour venir à bout de cet ambitieux projet, le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne ont conjugué leurs efforts afin de mettre en œuvre les solutions les plus adaptées. Le Grand Narbonne abonde le projet global à hauteur de 1,2 M€, quand la ville de Narbonne réalise des travaux complémentaires à ceux du Grand Narbonne - participation à hauteur de

300 000€ pour la phase 1 en 2018. À noter que cette réalisation d'envergure menée dans le cadre de l'ATI urbaine Narbonne-Lézignan-Corbières «Nouvelle donne pour des quartiers solidaires», en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, sera subventionnée par l'État (330 000€) et par l'Europe (550 000€ de FEDER). Un coup de pouce bienvenu pour l'éco-mobilité ! •



DÉCOUVERTE

En selle sur le vélo des champs

C'est une alternative touristique qui ne devrait pas tarder à trouver des adeptes : Accueil Paysan et Languedoc VTT Evasion ont mis sur pied les circuits Vélo-Paysan avec le soutien du Grand Narbonne. Au départ de Narbonne, vous êtes invités, à travers six étapes, à rencontrer des paysans et à découvrir leurs productions. L'agriculture narbonnaise, c'est du vin, mais c'est aussi de l'huile d'olive, de l'élevage et encore du maraîchage. Deux circuits sont proposés : 20 km (peu de dénivelé) ou 45 km (en empruntant une partie de La Clape). Mais rassurez-vous, les organisateurs ont tout prévu et proposent à la location des vélos électriques. Après votre périple, vous pouvez décider de faire durer le plaisir en prenant le déjeuner à l'auberge paysanne de l'Angel. **Renseignements : www.olivettedelangel.fr**





Traitement de l'eau

Deux captages d'eau traités au charbon actif

Il n'y avait pas de restriction ni de risque sanitaire mais pour autant, le Grand Narbonne a décidé d'agir. Les analyses de l'eau issue de deux captages, Croix Blanche (qui alimente Montredon-des-Corbières) et Mailloles (Villedaigne, Néviau, Moussan, Marcorignan et Raissac-d'Aude), ont révélé la présence d'une molécule indésirable, un dérivé de l'atrazine, fruit de la dégradation de molécules contenues dans les herbicides. L'Agence régionale de santé (ARS) a ainsi déclaré l'eau non conforme mais propre à la consommation sans risque sanitaire. L'ARS a donc accordé une dérogation au Grand Narbonne car la concentration de cette molécule a toujours été en moyenne 200 fois inférieure aux seuils en vigueur. Cette dérogation prenant fin au 31 décembre 2018, la Communauté d'agglomération travaille depuis plusieurs mois sur la mise en place d'un traitement au charbon actif.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Le Grand Narbonne a ainsi décidé d'investir 802 000 € pour les deux forages de façon

à fournir une eau d'une qualité irréprochable aux usagers. Pour maintenir un haut niveau de vigilance, ces traitements aux charbons actifs seront, comme c'est le cas depuis 2014, complétés par des analyses de l'eau : 500 sont réalisées tous les ans par l'ARS tandis que le Grand Narbonne procède également à des autocontrôles. Le système de traitement au charbon actif est déjà en service sur le captage de Croix Blanche et l'eau distribuée sur la commune de Montredon-des-Corbières répond aux normes. À Mailloles, malgré le retard de l'installation du nouveau traitement dû à des

contraintes techniques, le Grand Narbonne assure la distribution d'une eau également aux normes, grâce à la dilution de l'eau du captage de Mailloles par l'eau provenant du captage de Croix-Blanche sur lequel le traitement au charbon actif est opérationnel. Cette solution est transitoire en attendant la mise en service du traitement au charbon actif sur le captage de Mailloles prévue avant l'été. Ce nouveau procédé, qui bénéficie à 6 500 personnes, devrait permettre d'obtenir une eau répondant à toutes les normes de qualité et ce, sans impact sur le prix de l'eau facturée aux abonnés •



MISE AUX NORMES

Le réservoir de Cuxac-d'Aude fait peau neuve

Sept mois seront nécessaires à la réhabilitation du réservoir d'eau de Cuxac-d'Aude. Vétuste, l'ouvrage avait besoin d'un sérieux coup de jeune. La réfection de l'intérieur et de l'extérieur de la structure permettra en plus de maintenir la qualité de l'eau potable provenant du forage du boulodrome. Forage très important pour la commune car il constitue à la fois une source d'approvisionnement en eau potable et une réserve pour la défense contre les incendies. Ce réservoir, d'une capacité de 1 000 m³ alimente plus de 2 000 abonnés. D'où la nécessité d'entreprendre rapidement les travaux de réfection pour lesquels le Grand Narbonne investit 476 000 €.



Assainissement

Villedaigne et Raïssac-d'Aude

bientôt dotées d'une station d'épuration intercommunale



De gauche à droite : Claude Codorniou, maire de Moussan, Didier Bousquet, maire de Raïssac-d'Aude, Lydie Lois, maire de Villedaigne, Edouard Rocher, Vice-président du Grand Narbonne délégué aux Transports, Intermodalité et Filière glisse, Jacques Bascou, Président du Grand Narbonne, Gérard Kerfysse, Vice-président du Grand Narbonne délégué à la Politique de l'Eau et Christian Lapalu, Conseiller départemental

Depuis 2014, le Grand Narbonne a investi 51 M€ pour son programme de travaux eau et assainissement dont 21 M€ pour la création de quatre nouvelles stations d'épuration (Cuxac-d'Aude, Leucate-La Franqui, Marcorignan/Néviau, Pouzols/Sainte-Vallière). En 2019, les stations d'épuration de Raïssac-d'Aude et de Villedaigne devenues obsolètes vont laisser place à une nouvelle station intercommunale, capable de répondre aux besoins de 1 400 habitants. Porté par le Grand Narbonne, qui gère la compétence eau et assainissement, ce projet permettra d'assurer le traitement des eaux usées des habitants des deux communes. La Communauté d'agglomération a donc investi à hauteur de 2,7 millions d'euros pour assurer les travaux qui se découpent en deux phases : la construction de la nouvelle station d'épuration puis la mise en place des réseaux de transfert et la réhabilitation du poste de relevage de Villedaigne.

PLUS SIMPLE ET PLUS ÉCONOMIQUE

En plus d'offrir une plus grande capacité de traitement, la nouvelle station d'épuration intercommunale présente l'avantage de traiter les eaux usées par la technologie des disques biologiques, dont le fonctionnement s'avère simple et économique. Comment ça marche ? Il s'agit de disques plastiques immergés de moitié et sur lesquels les bactéries sont fixées. Lorsqu'elles sont immergées, les bactéries dégradent la matière organique. Autre avantage non négligeable, ce traitement se déroule en espace clos et nécessite une faible emprise foncière. La mise en place des réseaux de transferts, soit plus de 3 100 mètres linéaires, a été déjà réalisée, il s'agit désormais d'achever les travaux de la station d'épuration dont la mise en eau est



prévue pour octobre 2019. En fin d'année, la construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale sera lancée à Marcorignan / Néviau •

« Grâce à des investissements ambitieux, 88 % des eaux usées de notre territoire sont traitées par des ouvrages qui ont moins de 15 ans. On peut dire qu'en ce domaine, l'essentiel du travail a été fait. »

Gérard Kerfysse,
Vice-président du Grand Narbonne délégué au Cycle de l'Eau



PARC NATUREL RÉGIONAL

Et vous, « Vous connaissez la Nouvelle » ?

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée convie des écrivains et des artistes à se nourrir et à livrer leur interprétation de cet espace unique. Jean-Pierre Moulères est auteur, scénographe et commissaire d'exposition. Mais il est aussi et surtout résident régulier à Port-la-Nouvelle, et ce depuis sa petite enfance. Intimement lié à la ville, il propose *Vous connaissez la Nouvelle ?*, un récit dans lequel il recueille et recense les petites mythologies de la création et de l'essor de la cité. *Vous connaissez la Nouvelle ?*, aux éditions du Parc naturel régional de la Narbonnaise dans la collection « *Territoire réel, imaginaire, rêvé* ». Disponible dans les librairies de la Narbonnaise, à la Maison de la Presse et Super U à Port-la-Nouvelle. Texte et photographies : Jean-Pierre Moulères.

Tribunes d'expression politique

Le contenu des tribunes ci-dessous est de la responsabilité de chaque groupe d'élus et n'engage pas la responsabilité du Directeur de la publication. Le groupe Indépendants et divers droite n'a pas transmis de tribune d'expression politique pour ce numéro.

Il faut avancer !

Une fiscalité certes parfois imposée (GEMAPI, taxe de séjour), mais aussi une fiscalité choisie par la majorité et qui double pour certaines communes (TEOM, Taxe transport). Un endettement qui explose (de 27,5M€ à 129M€ sur les 2 mandats). Mais tout ça pour quoi ?

Un fonctionnement toujours plus coûteux et un investissement sans envergure, sans véritable projet de développement territorial harmonieux, avec des projets mal ficelés qui tombent à l'eau (CCI) et d'autres qui sont repoussés aux calendes Grecques (LGV, Crématorium, retard du Pôle santé). Pourtant beaucoup d'élus dépensent énormément d'énergie tous les jours dans leurs communes respectives sans, en retour, obtenir le soutien escompté d'une Communauté d'Agglomération frileuse, soucieuse de ménager à la fois certains égos et une fragile majorité qui ne survit que sur l'immobilisme général ou le saupoudrage particulier. Pourtant, le Grand Narbonne n'a jamais eu autant d'opportunités !

Ce territoire central de la grande Occitanie, tourné vers la mer à l'Est et doté aussi d'un fort potentiel dans le tourisme vert pour sa partie Nord, situé aux portes de l'Espagne au Sud, partout riche de son histoire, de ses vins et de sa gastronomie, ne peut plus attendre.

L'avenir ne peut passer que par des projets à la fois réfléchis par tous et pour tous, sans exclusive, permettant un développement harmonieux de nos villes et villages et respectueux de tous les bassins de vie qui composent notre Communauté d'Agglomération •

GRUPE D'OUVERTURE

Encore plus de services pour nos habitants

Le citoyen communautaire est au cœur des préoccupations du Grand Narbonne et des politiques qu'il engage pour plus d'efficacité, de service, de proximité. Pour preuve, nous venons de mettre en place de nouveaux dispositifs à destination de nos habitants.

Sur les transports, l'agglo a lancé la billettique, un système de gestion automatisé des titres de transports qui permettra de mieux connaître les habitudes des usagers et d'adapter l'offre de Citibus. Sur l'emploi, nous avons proposé le premier salon de l'emploi et de la formation du Grand Narbonne le 27 mars dernier. Un nouvel espace pour créer des connexions entre demandeurs d'emploi, entreprises, collectivités, associations mais aussi pour donner des clés en termes de projet professionnel. Sur l'habitat et les conditions de logement, nous venons de lancer Rénov'Habitat, un guichet unique composé de cinq agents, interlocuteurs privilégiés pour toutes questions sur l'habitat. Ce guichet unique permet de conseiller et d'aider habitants du Grand Narbonne et propriétaires bailleurs dans leurs démarches de rénovation ou encore de mise en location.

Sur la culture enfin, nous avons créé la navette documentaire du réseau de lecture publique qui permet aux abonnés de se faire livrer gratuitement des documents d'autres médiathèques au plus près de chez eux.

C'est toute une offre de service public en constante adaptation et résolument tournée vers les habitants du Grand Narbonne que nous créons et ce, sans augmentation des impôts •

GRAND NARBONNE NOTRE AVENIR



1989-2019

L'Espace de liberté, un trentenaire en pleine forme

En trente ans d'existence, l'Espace de liberté s'est hissé et maintenu allégrement dans le Top 3 des attractions touristiques audoises avec ses 420 000 visiteurs à l'année auxquels il faut ajouter les 320 000 couverts des Grands Buffets, phénomène hors normes et « *success story* » de la restauration française. Cette attractivité du centre de loisirs narbonnais a pu être préservée et accrue grâce à un plan de modernisation sur dix ans, décidé en 2010 après que le Grand Narbonne avait repris l'exploitation directe de la structure.

MODERNISATION

Dès lors, des travaux ont été régulièrement engagés pour moderniser les installations : rénovation des vestiaires, étanchéité, isolation du bâtiment, climatisation, réfection des plages de la piscine, création d'un tunnel pour accéder au bassin olympique, remplacement des machines et pistes du bowling, rénovation de la patinoire. Par ailleurs, pour rester au goût du jour et coller aux attentes des usagers, l'Espace a renouvelé ses attractions et en a lancé de nouvelles : création des espaces aquakid extérieur et intérieur, bassin d'aquafitness et avant l'été, inauguration d'un waterjump à proximité du grand toboggan extérieur, lequel



Le Water Jump, avec ses quatre pistes, sera mis en service cet été

est totalement rénové. Ce nouvel équipement à sensation, sera le premier en France au sein d'un équipement public.

7 M€ INVESTIS AU TOTAL PAR L'AGGLO

La dernière partie de ce vaste chantier est programmée en 2020 avec la réfection totale de l'entrée du bâtiment et de son espace d'accueil, tandis que sera engagée une réflexion sur le devenir de la patinoire et des activités de glisse. Au total, le Grand Narbonne a investi 7 M€ pour permettre à l'Espace de liberté de tenir son rang parmi les grandes attractions audoises. Une stratégie payante puisque ces efforts d'investissements se traduisent déjà par une baisse de la contribution de l'Agglo au fonctionnement de l'Espace, avec un objectif à terme de -20% à -30% •

En chiffres

- 740 000 visiteurs par an (420 000 pour l'Espace + 320 000 couverts aux Grands Buffets)
- 300 000 nageurs à l'année
- 2 500 abonnés à la piscine
- 40 cours d'aquafitness par semaine
- 800 enfants à l'école de natation
- 70 000 parties de bowling par an
- 40 000 entrées à la patinoire
- 2,2 M€ de recettes
- 7 M€ investis depuis 2010

Un Water Jump en cadeau d'anniversaire

Les trente ans de l'Espace de liberté seront fêtés les 18 et 19 juin avec l'inauguration du Water Jump, une attraction qui satisfera les ados et les adultes avec ses quatre tremplins de 9 et 12 m qui permettent de propulser les baigneurs dans un nouveau bassin chauffé de 200 m² et de 3,5 m de profondeur. Au cours

de ce week-end anniversaire, une scène flottante sera installée sur le bassin olympique, pour une soirée en coopération avec les Vendanges du Cœur et les Enfoirés. Une seconde soirée plus « jeune » mettra en scène des artistes du dance floor, du rap et quelques DJ de renom.



Tourisme

Le Somail va retrouver l'esprit nature des origines



Les deux premières opérations d'aménagement du hameau du Somail, au bord du canal du Midi, seront menées par le Grand Narbonne, dans le courant de cette année 2019, avant et après la saison touristique. Les travaux porteront sur l'aménagement d'une aire d'accueil près de l'office de tourisme (Maison Bonnal), d'un parking et d'un jardin public arboré de l'autre côté du canal, près de la salle polyvalente. Objectif : faciliter l'accès, le stationnement et mieux gérer les flux de fréquentation du hameau.

150 000 VISITEURS PAR AN

Cette série de travaux s'inscrit dans un vaste programme de réhabilitation qui vise à recréer l'ambiance et l'esprit de cette ancienne halle bâtie il y a 350 ans sur les rives du canal Royal de Pierre-Paul

Riquet, où tout était prévu et organisé pour l'approvisionnement, la restauration, le repos du corps et de l'âme des centaines de marinières et d'employés qui gravitaient sur et autour de la voie d'eau. Tout ce petit monde besogneux s'activait au milieu de bois et d'espaces verts qu'il s'agit de recréer afin de renforcer l'attractivité de ce haut lieu du tourisme en Grand Narbonne, fort de ses 150 000 visiteurs par an.

GRAND SITE D'OCCITANIE

Le réaménagement du Somail a été intégré, avec l'ensemble patrimonial de Narbonne et l'abbaye de Fontfroide, au programme régional « *Grands sites d'Occitanie* » destiné à revitaliser l'économie

touristique par la sauvegarde, la mise en valeur, la médiation et la communication autour de sites emblématiques. Ces deux opérations s'inscrivent dans un programme d'aménagement ambitieux que le Grand Narbonne devra engager au cours des dix prochaines années avec le concours de ses partenaires financiers et techniques. Les travaux programmés en 2019 au Somail représentent un investissement de 1,6 M€ porté par l'Agglo avec les soutiens de l'Europe, l'État, la Région et le Département •



COMMUNICATION

La destination « Grand Narbonne-Méditerranée » se révèle tous azimuts



La destination touristique Grand Narbonne-Méditerranée, symbolisée par son logo au flamant rose, va bénéficier en 2019 de six campagnes promotionnelles, sur différents supports, en direction des clientèles des grands centres urbains (Toulouse, Lyon, Paris et Ile-de-France). Cette communication au fil des saisons visera aussi les habitants du Grand Narbonne, en tant que premiers ambassadeurs et « vendeurs » du territoire. L'établissement public Grand Narbonne Tourisme, présidé par Didier Codorniou, a programmé plusieurs opérations qui, outre le tourisme balnéaire et les « *Grands sites d'Occitanie* », tels les monuments de Narbonne, Fontfroide ou le canal du Midi, mettront l'accent sur des attractions spécifiques comme la glisse, la nature, la gastronomie, les villages et plus généralement la Méditerranée épicurienne et authentique à toutes les saisons. Ces campagnes s'adresseront particulièrement à une clientèle CSP+, pour des weekends ou des séjours courts, avec un fort accent mis sur septembre et l'automne, périodes de plus en plus demandées.



Unique en Occitanie

La Micro-Folie

amène l'art au plus près des habitants

Visiter les plus grands musées nationaux tels le Louvre, Orsay, Pompidou, le quai Branly-Jacques Chirac, assister aux événements du Grand Palais et de Versailles ou prendre place parmi les festivaliers d'Avignon... Scruter au plus près les énigmatiques prunelles de Mona Lisa, puis s'inviter à la table des Joueurs de cartes de Cézanne, et pourquoi pas rêvasser devant les chefs-d'œuvre de l'art antique avant de s'interroger devant l'audace des Matisse, Braque, Dufy, Picasso et autres maîtres modernes. Tous ces voyages vers l'art sont désormais possibles dans le cadre de la Micro-Folie du Grand Narbonne, un espace unique en Occitanie qui ouvre ses portes en ce mois d'avril 2019, au sein de la structure IN'ESS du Grand Narbonne.

GALERIE NUMÉRIQUE

« *La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité* », écrivait le Prix Nobel de littérature Gao Xingjian. Mais cette nécessité est bien souvent un luxe pour ceux qui habitent dans des territoires ou des quartiers démunis ou éloignés physiquement et socialement des lieux de culture. Comment rapprocher les uns et les autres ? L'établissement public du Parc de la Villette a créé le concept de Micro-Folie autour d'un musée numérique capable de diffuser les grands chefs-d'œuvre de l'art. Le ministère de la Culture soutient



cette initiative qui a déjà permis de créer une trentaine de ces galeries virtuelles en France et à l'étranger. Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles et du Commissariat à l'Égalité du Territoire, les élus du Grand Narbonne ont choisi de suivre ce mouvement, d'autant plus que la Micro-Folie est bien plus qu'un musée numérique, c'est aussi un lieu permanent d'animation et de création culturelle, conçu pour irriguer tout le territoire de l'Agglo (voir encadré ci-contre). Il s'agit de vérifier la pertinence d'une autre maxime, prononcée par André Malraux : « *La culture ne se mérite pas, elle se conquiert* » •



Des chefs-d'œuvre... et beaucoup plus

Avec ses espaces conviviaux, son FabLab numérique, son tissu relationnel, son expérience de la médiation et sa situation dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la structure IN'ESS était totalement qualifiée pour héberger la Micro-Folie du Grand Narbonne. Le musée numérique, avec son écran géant et ses tablettes individuelles a trouvé sa place dans l'espace dédié à la restauration et à la rencontre. Il sera ouvert tous les mercredis et jeudis, aux scolaires, aux associations, aux habitants qui en feront la demande, sous la responsabilité d'une animatrice qui a été formée au Parc de la Villette, le saint des saints des Micro-Folies. Mais ce lieu portera d'autres ambitions : offrir un espace scénique aux artistes locaux, professionnels ou amateurs, stimuler la création et l'innovation grâce aux outils du FabLab, susciter la curiosité et le désir d'enrichissement par le biais d'un temps de lecture partagé. Ou comment passer de l'observation du chef-d'œuvre universel à la réalisation d'une œuvre... *made all by myself*.

**1^{er} > 5 MAI
PARC DES
EXPOSITIONS
NARBONNE**

ENTRÉE GRATUITE



**FOIRE
DE
PRINTEMPS
DU GRAND NARBONNE**

parcexpos-narbonne.com

 **Grand
NARBONNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 **Alenis**
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT
DU GRAND NARBONNE